Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2026/357

19.2.2026

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2026/357 DE LA COMMISSION

du 18 février 2026

modifiant le règlement d'exécution (UE) 2023/2200 en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner»

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 19 octobre 2023, la Commission a, par son règlement d'exécution (UE) 2023/2200 ([2]), accordé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0030299-0000, à la société SC Johnson Europe Sàrl pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner». L'annexe dudit règlement d'exécution contient le résumé des caractéristiques du produit pour cette famille de produits biocides.

(2) Le 22 mai 2024, conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), la société SC Johnson Europe Sàrl a soumis une notification à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence») en ce qui concerne des modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner», au sens du titre 1, section 1, de l'annexe dudit règlement. La notification a été enregistrée dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre») sous le numéro de dossier BC-AR095155-26. Les modifications qu'il est proposé d'apporter à cette autorisation concernent l'ajout et la modification de plusieurs noms de produits biocides.

(3) Le 28 juin 2024, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, un avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner». Dans cet avis, l'Agence conclut que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, section 1, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'une fois les modifications appliquées, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seront toujours remplies.

(4) Le 28 juin 2024, l'Agence a transmis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, un résumé révisé des caractéristiques du produit pour la famille de produits biocides dénommée «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner» dans toutes les langues officielles de l'Union, incluant les modifications administratives demandées.

(5) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner» afin d'introduire les modifications administratives demandées par SC Johnson Europe Sàrl.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.

([2]) Règlement d'exécution (UE) 2023/2200 de la Commission du 19 octobre 2023 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides dénommée «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner» conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L, 2023/2200, 20.10.2023, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2023/2200/oj).

([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).

([4]) Avis de l'ECHA nº UAD-C-1743399-18-00/F du 28 juin 2024 sur les modifications administratives de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner», https://echa.europa.eu/fr/opinions-on-applications-for-union-authorisation.

(6) À l'exception des modifications administratives, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques du produit biocide pour «HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner», tel qu'il est établi à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/2200, restent inchangées.

(7) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit biocide qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/2200 dans son intégralité. En raison d'une modification, en février 2024, du format utilisé pour générer le résumé des caractéristiques du produit biocide dans le registre, le résumé des caractéristiques du produit biocide figurant à ladite annexe devrait également inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(8) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2023/2200 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2023/2200 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 18 février 2026.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation EU-0030299-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides EU-0030299-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Nom de famille**

Nom	HCl Disinfecting Toilet Bowl Cleaner

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SC Johnson Europe Sàrl
	Adresse	Z.A. la Piece 8 1180 Rolle CH
Numéro de l'autorisation		EU-0030299-0000
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides		EU-0030299-0000
Date de l'autorisation		9.11.2023
Date d'expiration de l'autorisation		31.10.2033

1.4. **Fabricant(s) du produit**

Nom du fabricant	SC Johnson Europlant BV
Adresse du fabricant	PO Box 38 3640 AA Mijdrecht Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	SC Johnson Europlant BV site 1 Groot Mijdrechtstraat 81 3641 RV Mijdrecht Pays-Bas

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

Substance active	Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	SC Johnson Europe Sàrl
Adresse du fabricant	Z.A. la Piece 8 1180 Rolle Suisse
Emplacement des sites de fabrication	SC Johnson Europe Sàrl site 1 Ludwigstraße 12 D-47495 Rheinberg Allemagne

Chapitre 2. **COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	6 - 6 % (p/p)
2,2'-(octadec-9-enylimino) bisethanol	2-[(2-hydroxyethyl)[(9E)-octadec-9-en-1-yl]amino]ethan-1-ol	Substance non active	25307-17-9	246-807-3	2,14 - 2,14 % (p/p)
Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated	Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated (1-2.5 mol EO)	Substance non active	157627-86-6		1 - 1 % (p/p)
Diphenyl ether	1,1'-Oxybis-benzene	Substance non active	101-84-8	202-981-2	0 - 0,0045 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. **MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

Identificateur	Meta SPC: 100% Limescale

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-1

1.3. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Chapitre 2. **COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1**

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	6 - 6 % (p/p)
2,2'-(octadec-9-enylimino) bisethanol	2-[(2-hydroxyethyl)[(9E)-octadec-9-en-1-yl]amino]ethan-1-ol	Substance non active	25307-17-9	246-807-3	2,14 - 2,14 % (p/p)
Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated	Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated (1-2.5 mol EO)	Substance non active	157627-86-6		1 - 1 % (p/p)
Diphenyl ether	1,1'-Oxybis-benzene	Substance non active	101-84-8	202-981-2	0 - 0,0045 % (p/p)

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

Type(s) de formulation	AL Autre liquide

Chapitre 3. **MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1**

Mentions de danger	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P260: Ne pas respirer les vapeurs. P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

	P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P405: Garder sous clef. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P501: Éliminer le contenu selon les instructions mentionnées sur l'info-tri de l'emballage..

Chapitre 4. **UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP**

4.1. **Description de l'utilisation**

Tableau 1

Bactéricide — désinfection de la cuvette des toilettes au dessus de la surface de l'eau

Type de produit	TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: pas de données Nom commun: Bactérie Stade de développement: Non applicable
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Désinfectant pour la cuvette des toilettes
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Verser Description détaillée: Appliquer sous les rebords de la cuvette des toilettes pour couvrir uniformément la surface (au dessus de la surface de l'eau).
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 60 ml pour une utilisation dans la cuvette des toilettes Le produit est prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: Utilisation quotidienne. Temps de contact: 5 minutes minimum.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille : Polyéthylène haute densité, 750 ml, opaque Bouchon : Polypropylène Insert: Polyéthylène basse densité Fermeture de sécurité pour les enfants Selon le règlement CLP, un avertissement tactile de danger est requis

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Voir les mesures de gestion des risques

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir les conditions générales d'utilisation

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les conditions générales d'utilisation

Chapitre 5. **MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1**

5.1. **Consignes d'utilisation**

Lever la lunette des toilettes. Pour ouvrir le bouchon, presser les deux parties striées et dévisser complètement. Incliner la bouteille pour remplir le bec verseur. Pour désinfecter au dessus de la surface de l'eau, diriger le gel sous les rebords et appliquer en recouvrant uniformément la cuvette (60 ml de produit) et laisser agir pendant au moins 5 minutes. Brosser l'ensemble de la cuvette, puis tirer la chasse d'eau. Revisser le bouchon jusqu'au déclic immédiatement après usage.

Utilisation quotidienne.

Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

L'emballage est conçu pour minimiser l'exposition du consommateur. Le produit a un bec verseur pour une application précise sous les rebords des toilettes.

Les instructions d'utilisation contiennent des avertissements supplémentaires :

Garder sous clef.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Appliquer uniquement sur le rebord des toilettes pour éviter tout contact avec la peau. Éviter les éclaboussures.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 15/112 ou une ambulance pour une assitance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer immédiatement la peau à l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau pendant plusisrus minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 15/112 ou une ambulance oiur une assitance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: appeler le 15/112 ou une ambulance oiur une assitance médicale. S'il n'y a pas de symptômes: appeler un un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

A la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage selon les consignes de tri de votre commune.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

La durée de conservation est de 4 ans à températre ambiante.

Tenir hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. **AUTRES INFORMATIONS**

Etiquetages supplémentaires:

Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.

Utiliser uniquement dans la cuvette des toilettes.

Contient: moins de 5% d'agents de surface non ioniques. Contient aussi: désinfectants; Parfum.

Chapitre 7. **TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1**

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Duck® 100% Anti-Limescale	Marché: UE
	Duck® 100% Limescale Marine	Marché: UE
	Duck® 100% Limescale Remover Marine	Marché: UE
	Duck® 100% Anticalcar - detergent lichid pentru toaletă	Marché: UE
	Duck® 100% Anticalcare Marine	Marché: UE
	Duck® 100% Disincrostante	Marché: UE
	Duck® 100% Kalkfri - Marine	Marché: UE
	Duck® 100% Kalkfjerner - Marine	Marché: UE
	Duck® 100% Κατά των Αλάτων	Marché: UE
	Duck® 100% κατά των αλάτων - Marine	Marché: UE
	Duck® 100% против котлен камък	Marché: UE
	Duck® 100% Odstraňovač vodného kameňa	Marché: UE

	Duck® 100% Odstraňovač vodného kameňa - Marine	Marché: UE
	Duck® 100% odstraňovač vodního kamene	Marché: UE
	Duck® 100% odstraňovač vodního kamene - Marine	Marché: UE
	Duck® 100% przeciw kamieniowi Marine – żel do czyszczenia i dezynfekcji toalet	Marché: UE
	Duck® 100%-tni uništavač kamenca Marine	Marché: UE
	Duck® 100% vízkőoldó – WC tisztító folyadék	Marché: UE
	Duck® 100% vízkőoldó marine – WC tisztító fertőtlenítő folyadék	Marché: UE
	Canard® 100% Anti-tarte	Marché: UE
	Canard® 100% Détartrant	Marché: UE
	Canard® 100% Détartrant Marine	Marché: UE
	Canard® 100% Détartrant Marine / Canard® 100% Kalkaanslagvernieti-ger	Marché: UE
	Canard® 100% Détartrant Marine / Canard® 100% Kalkaanslagvernieti-ger Marine	Marché: UE
	WC Ente® 100% Anti-Kalk	Marché: UE
	WC Ente® 100% ANTI-KALK Marine	Marché: UE
	WC-EEND® Nr. 1 Ontkalker toiletreiniger	Marché: UE

	WC-EEND® Nr. 1 Ontkalker toiletreiniger	Marché: UE
	WC-EEND® Nr. 1 Ontkalker toiletreiniger Marine/ Canard® 100% Détartrant Marine	Marché: UE
	Pato® 100% Anti-cal	Marché: UE
	Pato® 100% Anti-cal Marine	Marché: UE
	Pato® 100% Anticalcário	Marché: UE
	Pato® 100% Anticalcário Marine	Marché: UE
	00 null null® WC Urinstein & Kalklöser	Marché: UE
	00 null null® WC Urinstein & Kalklöser - Marine	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0030299-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	6 % (p/p)
2,2'-(octadec-9-enylimino) bisethanol	2-[(2-hydroxyethyl)[(9E)-octadec-9-en-1-yl]amino] ethan-1-ol	Substance non active	25307-17-9	246-807-3	2,14 % (p/p)
Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated	Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated (1-2.5 mol EO)	Substance non active	157627-86-6		1 % (p/p)
Diphenyl ether	1,1'-Oxybis-benzene	Substance non active	101-84-8	202-981-2	0,0045 % (p/p)

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	Duck® 100% Limescale Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% Limescale Remover Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% Anticalcare Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% Anticalcar Citrus - detergent lichid pentru toaletă	Marché: UE
	Duck® 100% Kalkfri - Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% Kalkfjerner – Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% κατά των αλάτων - Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% против котлен камък - Цитрус	Marché: UE
	Duck® 100% odstraňovač vodného kameňa - Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% odstraňovač vodního kamene - Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% przeciw kamieniowi Citrus – żel do czyszczenia i dezynfekcji toalet	Marché: UE
	Duck® 100%-tni uništavač kamenca Citrus	Marché: UE
	Duck® 100% vízkőoldó Citrus – WC tisztító fertőtlenítő folyadék	Marché: UE
	Canard® 100% Anti-tartre Citrus	Marché: UE
	Canard® 100% Détartrant Citrus	Marché: UE

	Canard® 100% Anti-tartre – Fraîcheur Citron	Marché: UE
	Canard® 100% Détartrant Citrus / Canard® 100% Kalkaanslagvernieti-ger Citrus	Marché: UE
	WC Ente® 100% ANTI-KALK Citrus	Marché: UE
	WC-EEND® Nr. 1 Ontkalker toiletreiniger Citrus	Marché: UE
	Pato® 100% Anti-cal Citrus	Marché: UE
	Pato® 100% Anticalcário Citrus	Marché: UE
	00 null null® WC Urinstein & Kalklöser - Citrus	Marché: UE
Numéro de l'autorisation	EU-0030299-0002 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	6 % (p/p)
2,2'-(octadec-9-enylimino) bisethanol	2-[(2-hydroxye-thyl)[(9E)-octadec-9-en-1-yl]amino] ethan-1-ol	Substance non active	25307-17-9	246-807-3	2,14 % (p/p)
Alcohols, C13-15-bran-ched and linear, ethoxylated	Alcohols, C13-15-branched and linear, ethoxylated (1-2.5 mol EO)	Substance non active	157627-86-6		1 % (p/p)